



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/CN.10/197  
11 février 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION DU DÉSARMEMENT

### NOTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

1. Dans sa résolution 52/40 B du 9 décembre 1997, l'Assemblée générale a pris acte du rapport annuel de la Commission du désarmement<sup>1</sup> et prié le Secrétaire général de transmettre à la Commission le rapport annuel de la Conférence du désarmement<sup>2</sup>, ainsi que tous les documents officiels de la cinquante-deuxième session de l'Assemblée générale relatifs au désarmement.
2. Suite à cette demande, les documents pertinents sont énumérés ci-après :
  - a) Rapport de la Conférence du désarmement sur les travaux de sa session de 1997<sup>2</sup>;
  - b) Procès-verbaux des séances plénières de l'Assemblée générale à sa cinquante-deuxième session, concernant le débat général relatif aux questions de désarmement, et l'examen de ces questions (A/52/PV.3 à 17 et 67);
  - c) Procès-verbaux des séances de la Première Commission consacrée aux questions de désarmement lors de la cinquante-deuxième session de l'Assemblée générale (A/C.1/52/PV.1 à 24);
  - d) Rapports de la Première Commission à l'Assemblée générale, à sa cinquante-deuxième session, relatifs à l'examen des questions de désarmement inscrites à l'ordre du jour (A/52/591 à 612); ces rapports contiennent également une liste des documents présentés au titre de ces questions.
3. Tous les documents susmentionnés ont déjà été distribués.

### Notes

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément No 42 (A/52/42).

<sup>2</sup> Ibid., Supplément No 27 (A/52/27).